



# Relevé de décisions

## Commission Départementale Sportive et Règlementaire

PV N° 22  
24 avril 2024

### Examen des évocations

---

#### **Dossier n° 66**

**Match n° 27819348 Bouguenais Foot 2 / St-Philbert de Grandlieu 2 U15 D5 Masculin groupe I du 06.04.2024**

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 6 à l'équipe 2 du club de St-Philbert de Grandlieu pour en reporter le bénéfice à l'équipe 2 du club de Bouguenais Foot suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de St-Philbert de Grandlieu

#### **Dossier n° 67**

**Match n° 26526083 La Baule le Pouliguen Us 2 / Nantes St-Médard de Doulon 2 Seniors D1 Masculin groupe B du 07.04.2024**

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 2 du club de Nantes St-Médard de Doulon pour en reporter le bénéfice à l'équipe 2 du club de La Baule Le Pouliguen Us suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de Nantes St-Médard de Doulon

#### **Dossier n° 68**

**Match n° 26796047 St-Philbert de Grandlieu 4 / Pornic Foot 3 Seniors D4 Masculin groupe J du 07.04.2024**

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 4 du club de St-Philbert de Grandlieu pour en reporter le bénéfice à l'équipe 3 du club de Pornic Foot suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de St-Philbert de Grandlieu

#### **Dossier n° 69**

**Match n° 27819356 St-Philbert de Grandlieu 2 / Vieillevigne la Planche 2 U15 D5 groupe I du 13.04.2024**

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 2 du club de St-Philbert de Grandlieu pour en reporter le bénéfice à l'équipe 2 du club de Vieillevigne la Planche suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de St-Philbert de Grandlieu

#### **Dossier n° 70**

**Match n° 26782590 Joué sur Erdre Es 1 / Châteaubriant les Voltigeurs 4 Seniors D3 Masculin groupe E du 14.04.2024**

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 4 à l'équipe 4 du club de Châteaubriant les Voltigeurs pour en reporter le bénéfice à l'équipe 1 du club de Joué sur Erdre Es suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de Châteaubriant les Voltigeurs

### **Dossier n° 71**

#### **Match n° 26823432 St-Fiacre Côteaux Fc 4 / Vertou Foot Es 3 Seniors D5 Masculin groupe H du 14.04.2024**

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 4 du club de St-Fiacre Côteaux Fc pour en reporter le bénéfice à l'équipe 3 du club de Vertou Foot Es suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de St-Fiacre Côteaux Fc

## **Etude du dossier**

---

### **Dossier n° 72**

#### **Match n° 26795969 Nantillais As 1 / Arche Fc 3 Seniors D4 Masculin Groupe I du 21.04.2024**

La Commission a reçu une confirmation de réserve technique du club de Arche Fc

La Commission décide de transmettre le dossier à la Commission Départementale des Arbitres, section des lois du jeu.

## **Réserves non confirmées**

---

### **. Samedi 20.04.2024**

Coupe U18 Féminine n° 28065625 Gf Pays Noir 1 / Gf Sud Loire 1

### **. Dimanche 21.04.2024**

Seniors D2 masculins n° 26527499 Landreau Loroux Osc 2 / Vallet Es 1

Seniors D5 masculins n° 26943354 St-Molf Us 2 / St Lyphard Am. 3